LE PROCÈS STAVISKY

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Me NOGUERES. — M. Garat n'avait pas à faire de la police. Le 15 novembre 1933 il réclamait au Ministère du Commerce l'envoi d'un inspecteur pour examiner la gestion et le financement du Crédit de Bayonne. M. Delamarche, inspecteur général, avait été désigné. Qu'est-ce que M. Garat pouvait faire de plus ?

Il y a Sacha et Sacha

La voix du défenseur devient soudain plus grave.

— Oh ! s'écrie-t-il, les mots ont souvent une valeur terrible. Me Jean-Charles Legrand l'a trop oublié, lui, attaché comme moi à la même barre, voguant comme moi sur la même galère (Sensation). Et Maître Legrand a plaidé les relations étroites existant entre Stavisky et Joseph Garat. Il y a lu sur un agenda ces mots plusieurs fois repétes : « Déjeûner Sacha », et a conclu que l'escroc et le maire de Bayonne étaient des intimes. Non, Messieurs les Jurés, ce Sacha n'est pas Sacha Stavisky, c'est Sacha Rosenberg, un ami de la famille Garat.

Et Me Noguères de montrer des photographies, des souvenirs touchants attestant cette amitié.

Joseph Garat sanglote, tandis que sa femme, qui est dans la salle, parmi le public assis, où, depuis le 4 novembre dernier, elle n'a pas manqué une seule audience, a les yeux pleins de larmes.

« Garat, un homme de bien ! »

Me Noguères passe à un tout autre ordre d'idées.

— Quels profits, demande-t-il M. Garat a tirés de l'escroquerie de Bayonne? Il n'a pas touché un cheque et n'a pas même eu de billets gratuits pour le théâtre de l'Empire. La maison destinée à son fils est hypothéquée. Croyez-vous, Messieurs les Jurés, que le complice de Stavisky n'aurait pas fait lever l'hypothèque et rendu libre la maison de l'enfant ? Un homme d'argent, lui, allons donc ! Un homme de bien.

« Acquittez-les tous ! »

Le défenseur n'a pas achevé son remarquable effort. Fils de magistrat, il va tirer des conclusions de la carence de certains services judiciaires. Il le fait avec tristesse, après avoir cité la phrase de d'Aguesseau « Que la Justice ne soit jamais réduite à la triste necessité de se défendre elle-même ». Mais il passe bien vite.

Voici les derniers mots de la péroraison ardente, emouvante :

« N'oubliez pas, Messieurs les Jurés, que vous détenez la forme supérieure de la Justice. Relevez ces défaillants, ces hommes, mon client. Acquittez-les tous! J'ai fait mon devoir d'avocat ».

Il est 17 h. 45, l'audience est levée.

On entendra demain la plaidoirie de Me Maurice Ribet en faveur de Paul Guebhi, directeur de la « Confiance-Foncière ».

Deux tableaux de valeur volés à Londres

L'un d'eux est une œuvre de Corot, « Dunkerque vue de la mer »

Nous apprenons qu'une récompense de 10.000 francs sera accordée à la personne qui permettra de retrouver deux tableaux volés à Londres, le 26 décembre dernier. Il s'agit de deux toiles mesurant chacune environ 39 cm. × 46 cm.: un Corot « Dunkerque, vue de la mer » et un Bonnington « Fécamp, vue de la mer ».

Les assureurs qui promettent la dite récompense se sont montrés très avares de détails, le légitime possesseur des toiles ne tenant sans doute pas à une publicité personnelle

Les deux tableaux dérobés valent ensemble 100.000 fr.: 50.000 fr. environ pour chacun

« Dunkerque, vue de la mer » n'est pas l'une des œuvres principales de Corot, mais cette toile porte bien la marque du maître qui se distingue par le charme pénétrant de l'eau, de l'air, des lumières voilées, des brouillards d'argent, l'idéalisation de la nature vraie et des paysages.

LA GUERRE EN ÉTHIOPIE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Ces régiments font partie d'une division de remplacement formée en Italie à mesure que d'autres divisions partent pour l'Afrique orientale.

Cette cérémonie s'est déroulée dans la crypte du musée historique du « Resorgimento », à l'autel de la patrie. A 8 heures 35, M. Mussolini, en uniforme de commandant général de la milice, descend du palais de Venise, suivi du général Giuseppe Baistrocchi, sous-secrétaire à la Guerre ; du ministre de l'Education nationale, M. César de Vecchi. Le roi arrive à 10 heures.

Le roi et le duce se dirigent vers la tombe du soldat inconnu, où le souverain fait déposer une grande couronne de lauriers, puis ils pénètrent dans la crypte, où les drapeaux sont remis par le roi aux colonels des régiments.

Après avoir salué M. Mussolini, le souverain quitte le monument, tandis que les troupes défilent devant le duce

DES NAVIRES ANGLAIS DANS LES PORTS GRECS

Athénes, 8. — Outre les quatre destroyers anglais arrivés hier au Pirée, les journaux annoncent que trois autres destroyers britanniques l'*Escapade*, l'*Esk* et l'*Eclipse* ont mouillé dans l'île de Paros. De grandes unités de l'escadre anglaise de l'Atlantique, le *Hood*, le *Renown* et le *Repulse* arriveront dans les eaux grecques dans le courant du mois.

Selon l' « Elepteron Vima » ces arrivées d'unités dans les eaux grecques ont pour but de donner du repos aux équipages fatigués à la suite des récentes manœuvres. Les ports grecs ont été choisis parce qu'ils sont connus de la flotte britannique qui y fait habituellement de fréquentes visites.

Une croisière britannique dans l'Atlantique

Londres, 8. — Suivant les renseignements complémentaires recueillis dans les milieux navals britanniques, c'est sur la côte Atlantique de la Péninsule Ibérique et dans les parages de Gibraltar que vont se rendre, dans une semaine, le *Nelson*, le *Rodney*, le *Furious* et le *Cairo*.

Le mouvement de la flotte française en Méditerranée

Londres, 8. — « La flotte française en Méditerranée ». « Les plans de la flotte française », c'est sous ces manchettes d'allure sensationnelle qui barrent leur première page que les journaux du soir publient les dépêches annonçant la croisière de la flotte française.

La plupart des journaux, sans commenter encore cet évènement dans leurs éditoriaux, interprétent déjà les mouvements de la flotte française comme un résultat des recents pourparlers anglo-français de Paris.

Cette interprétation est, d'ailleurs contestée dans les milieux officiels anglais. On affirme que la décision prise par le gouvernement français — quelles que soient sa signification et sa portée — est absolument indépendante de toute suggestion britannique et des conversations d'état-major qui ont eu lieu à Paris, en décembre.

N.D.L.R. — On confirme au Ministère de la Marine à Paris, que le déplacement prévu de la 2e escadre française est sans aucun rapport avec les événements actuels.

RADIO-REVEIL

Radio et régionalisme

Le moyen nouveau d'expression que constitue la radio a posé des problèmes nouveaux, donné une actualité puissante à d'autres qui, doucement, par la faute des temps, sommeillaient dans l'attente d'une improbable solution.

Maintenant que l'imprimerie a pris le formidable essor qu'on sait ; que le livre, que le journal pénètrent partout avec une facilité étonnante, on peut se faire une idée de ce que pouvait être avant le quinzième siècle la civilisation envisagée sous l'angle des relations humaines.

Ce que la découverte de Gutenberg et ses successives améliorations ont pu faire dans cet ordre la radiophonie, nouvelle venue, est en train de le réaliser à son tour dans des domaines plus étendus encore et d'ailleurs explorés par elle avec une miraculeuse rapidité à laquelle ne se peut comparer rien de semblable.

Et nous pensons particulièrement à la possibilité qui, maintenant, se présente de tirer du fond de nos provinces françaises des trésors qu'on pouvait croire à tout jamais inexplorables. Le fonds artistique des régions se trouvait comme isolé dans les frontières même de ces régions et si, à l'occasion de grandes manifestations régionalistes, certaines fêtes permettaient de le faire revenir à la surface du lac aux reflets ternis au fond duquel il dormait, ce ne pouvait être qu'au bénéfice de ceux qui, précisément, l'auraient pu facilement connaître. Les habitants de la région même fréquentent, seuls, en effet, ces manifestations. Quant à ceux qui, géographiquement éloignés, ne pouvaient s'y rendre, ils n'en retireraient nulle connaissance nouvelle.

La Radio est venue, elle, rapprocher tous les citoyens d'une même patrie, ou plutôt elle met au voisinage immédiat de tous et sans nul dérangement pour eux, tous les coins les plus distants, les plus ignorés de cette patrie.

Qu'un grand « Pardon » rassemble à Sainte-Anne-d'Auray ou à Folgoët des milliers de Bretons, un microphone, objet minuscule, tranférera au moment même dans la France entière les sonorités musicales si particulières qui le charment ; le déroulement même de la procession sera auditivement explique et transmis aussi bien en Provence qu'en Flandre. La retransmission de Jeux Floraux en Toulouse-la-rose permettra aux Grenoblois ou aux Boulonnais de partager le plaisir de ceux qu'abrite le Capitole. Nos magnifiques Harmonies et Chorales du Nord se font maintenant entendre dans les villas fleuries de mimosas qui s'étagent sur la Corniche et, inversement, bientôt, « par relais de Nice-Corse », nous parviendrons dans nos sévères demeures closes contre le froid, les farandoles joyeuses qui accompagnent l'entrée de sa Majesté Carnaval dans sa bonne Ville de Nice plaquée de soleil et de gaieté.

Déjà, d'ailleurs, vite habitués au miracle journalier, nous ne nous étonnons plus de ces choses si étonnantes. Ainsi va la vie moderne qui ne doute plus de rien...

Ceux qui règlent le sort de la radiophonie française ont estimé, avec raison, que les stations régionales avaient à garder surtout leur caractère régional. Est-ce dans ce but qu'ont été imaginés les relais interstations ?

L'expérience de quelques mois demontre, hélas ! que ce but n'a pas été atteint. A-t-il été intelligemment poursuivi ? Nous en doutons.

Autant, en effet, il nous plait d'entendre, par Marseille-Provence, par Alpes-Grenoble, par Rennes-Bretagne ou Limoges ou Bordeaux ou Montpellier, Lyon, Strasbourg, des choses spécifiquement locales ou régionales comme nous en citions des exemples tantôt, autant ils nous est — soyons polis ! — indifférent d'entendre, au lieu de notre magnifique orchestre, des orchestres squelettiques ou mal conduits nous jouer sur un rythme d'enterrement le Lamento de Paillasse si plein d'ardente vie et cent autres morceaux que la radio a étiquetés « Passe-partout » tant on les joue à Londres, à Perpignan, à Lens ou à Paimpol.

Et c'est en cela que se doit exercer — et que s'exercera, j'en suis sûr — la vigilance du tout neuf Conseil de Gérance. Il lui appartiendra de fixer les règles étroites dans lesquelles pourra se manifester le véritable régionalisme et le système d'inter-relais qui n'a, en général, rien démontré jusqu'à ce jour en se confinant dans la simple participation des stations à des émissions échelonnées entre 7 h. et 24 heures.

Régionalisme réel, oui !

Relais de mauvais orchestres pour des œuvres générales, non !

Léon PLOUVIET.

(Tous droits de reproduction réservés).

Radio-Strasbourg veut améliorer ses émissions

Six ans, pour un enfant, c'est encore l'âge des hésitations marchantes et parlantes. Six ans, pour une station de T. S. F., c'est déja l'âge de raison, tant il est vrai que, dans le domaine des ondes, tous les miracles sont possibles.

Radio-Strasbourg vient seulement d'entrer dans sa sixième année d'existence et déjà, dans la monde radiophonique, elle est considérée comme une importante et sérieuse personne, dont l'activité féconde mérite force compliments. Mais il faut faire mieux encore et c'est pourquoi, au seuil de ce sixième anniversaire, les dirigeants de la station alsacienne ont apporté d'importantes modifications au régime des émissions, tant pour satisfaire les desiderata des auditeurs, que pour permettre à cette station frontière de tenir dans le courant international des ondes la place qui lui revient et qui lui convient.

On peut en citer quelques-unes : augmentation du nombre des concerts purement récréatifs, meilleure répartition des concerts et émissions nationales et parlicipation plus grande aux manifestations internationales, augmentation des actualités dans les émissions parlées, réorganisation du service des informations, etc.

D'autre part, la station alsacienne veut réaliser son rêve : la construction d'une Maison de la Radio.

Des mesures moins heureuses ont été prises, notamment le licenciement de l'équipe des speakers féminins, mais ces quelques ombres ne suffisent pas à assombrir un tableau qui, par ailleurs, s'avère fort sédulsant.

Et vogue la galère vers de nouveaux succés.

Les ondes souterraines

Frantz Fritz, ingénieur viennois, vient de démontrer que les ondes radiophoniques se propagent non seulement dans l'éther, mais pénètrent aussi dans les profondeurs de la terre, faculté qui a été déniée à ces ondes par de nombreux techniciens.

Au cours d'une expérience concluante faite dans une mine de la Carinthie, à 300 mètres de profondeur, on a réussi, grâce à un dispositif conçu par l'ingénieur Fritz, à capter les émissions de la plupart des stations européennes.

M. Fritz vient, en outre, de mettre au point un appareil très curieux, basé sur la radio, qui signale automatiquement les cataclysmes qui se produisent à l'intérieur de la terre, incendies, coups de grisou, explosions, inondations, etc., etc...

La plus grande Station de Radiophonie du Monde entier

Ces dernières années, les Soviets ont renforcé considérablement les postes de radiodiffusion. Il paraitrait même que l'on construirait à Chadinka, à 40 km. environ à l'est de Moscou la plus grande station de radiodiffusion dont la puissance serait de 2500 kw. Les émissions d'essai commenceraient à l'automne de 1936.

Le poste anglais de Lympne

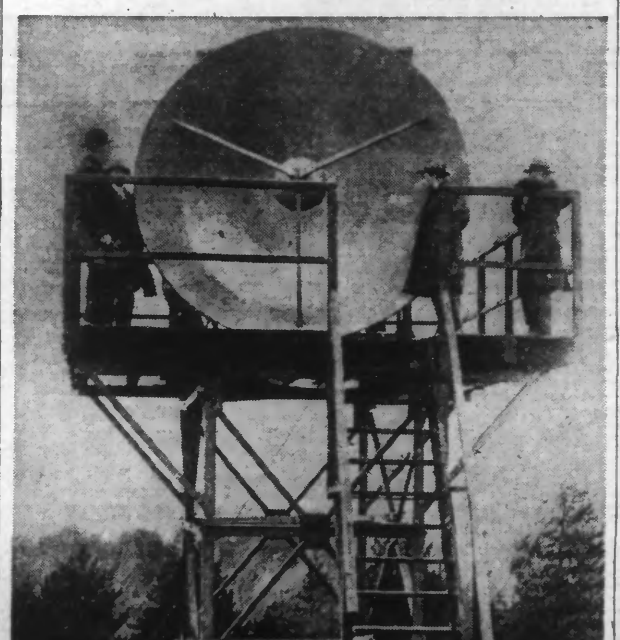

Nous avons reproduit, il y a quelque temps, la photo du poste français de Saint-Inglevert qui assure une liaison, sur ondes courtes, entre notre pays et l'Angleterre. Voici, aujourd'hui, un des réflecteurs paraboliques de la station de Lympne chargée de se tenir en rapport avec Saint-Inglevert.

La campagne électorale aux Etats-Unis et la T. S. F.

On sait le rôle important qu'a joué la Radio lors des dernières élections anglaises. Les leaders de tous les partis ont été autorisés à exposer devant le micro leurs programmes et leurs points de vue. Et un nombre d'électeurs qui avaient coutume de se rendre dans les meetings pour aller écouter l'évangile de leur choix, se contentèrent de rester tranquillement chez eux et d'entendre par le truchement de leur haut-parleur, ces discours électoraux.

Encore qu'ils soient séparés par plusieurs mois des élections présidentielles les Américains s'inquiètent déjà de l'appui que pourra leur apporter la Radio au cours de la campagne électorale. Le Comité national républicain, par exemple, ne se contentera pas de diffuser les discours des candidats : il a déjà mis au point une série de causeries qui, sous le titre général : « La liberté à la croisée des chemins », seront radiodiffusées par toutes les stations des Etats-Unis. Ces causeries seront accompagnées d'une musique spécialement écrite pour ce genre de manifestations.

Par avance, les directeurs de stations se réjouissent en songeant aux affaires d'or qu'ils ne vont pas manquer de réaliser. Lors de la dernière campagne électorale, la simple transmission des discours leur avait rapporté plus de quinze millions de francs. Ils escomptent le double pour la campagne de 1936. Malheureusement si les candidats élus font honneur à leurs engagements, les candidats battus ne mettent aucun empressement à régler leur note... de location des antennes. Et les comptes de 1933 se soldent par un arriéré de 3 millions de francs.

Un homme averti en vaut deux : les directeurs de station, cette fois, ont décidé de se faire payer d'avance !

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

LA TAXE SUR LES DISTRIBUTEURS D'ESSENCE

Le décret du 30 octobre 1935 tendant à réparer la perte de recettes résultant de la suppression du droit proportionnel de la patente sur les locaux d'habitation a, par son article 6, institué sur les distributeurs d'essence une taxe dont le tarif annuel est fixé à :

50 fr. pour les appareils installés à poste fixe ;

25 fr. pour tous les autres appareils.

D'autre part, l'arrêté ministériel du 6 décembre 1935 pris en execution du décret précité spécifie dans son article 1er que tout *détenteur d'un distributeur d'essence fixe ou mobile* doit, dans les trente jours suivant l'entrée en possession, en faire la déclaration à la recette buraliste des Contributions indirectes, dont dépend la localité sur le territoire de laquelle fonctionne l'appareil. Pour les distributeurs en service lors de la mise en vigueur du présent arrêté la déclaration devra être souscrite le 31 janvier 1936 au plus tard.

L'article 2 dudit arrêté ministériel précise enfin que la taxe fixée par l'article 6 du 30 octobre 1935 est exigible pour l'année entière quelle que soit la date de l'entrée en possession.

Elle est recouvrable en une seule fois d'année en année dès le 1er janvier tant que le détenteur n'a pas fait à la recette buraliste des Contributions indirectes la déclaration que le ou les appareils pour lesquels il était imposé ne sont plus en sa possession. En cas de cession en cours d'année, la taxe acquittée par le vendeur profite à l'acheteur.

Les intéressés trouveront auprès du service local des Contributions indirectes tous renseignements complémentaires utiles.

UNE PROPOSITION DE RÉDUCTION DU TAUX DE LA PATENTE

M. Paul Malingre, député, a déposé une proposition de loi ayant pour objet de réduire le taux de la patente de 80 % en ce qui concerne les centimes départementaux et communaux.

La proposition indique les voies et moyens permettant aux départements et aux communes de couvrir la moins-value de recettes qui résulterait de l'application des dispositions prévues.

CONSOMMATION FAMILIALE DES PRODUCTEURS DE BLÉ

A propos de la consommation familiale des producteurs de blé, le *Journal Officiel* publie le décret suivant :

« Sont maintenues en vigueur, pour l'application de l'article 2 du décret-loi du 30 octobre 1935 relatif à la suppression de la taxe à la production et à l'organisation et à la défense du marché du blé, les dispositions des articles 1er à 11 inclus du décret du 24 décembre 1934. »

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 8. — Viandes : Bœufs : Quartier derrière, 4.25 ; devant, 2 ; Aloyau, 9 ; Cuisses, 4.50 ; Train entier, 6. — Veaux : 1re qualité, 9.65 ; 2e, 7.45 ; 3e, 5.95 ; Pan Cuisseau, 10.25. — Moutons : 1re, 12.50 ; 2e, 12.20 ; 2e, 10.45 ; 3e, 8.45 ; Gigots, 17 ; Carré Parés, 22 ; Epaule, 8. — Porcs : 1re, 7 ; 2e, 5.70 ; Filets, 8 ; Jambons, 7.75; Lard, 3.75. — Beurres : Laiterie Normandie, 16.50 ; Charente Poitou Touraine, 17.75 ; Malaxés Normandie, 16.50 ; Malaxés Bretagne, 16.10. — Œufs : Picardie et Normandie, 6.75 ; Bretagne, 5.80 ; Poitou, 7.40 ; Touraine Centre, néant ; Conservés, 4.85 ; Outre-Mer, 4.95. — Fromage : Brie moyen, 1.30 ; Camembert Normandie, 2.20 ; Divers, 1.55 ; Lisieux, 3.90; Vrac, 3.25 ; Pont-L'Evêque, 2.50 ; Port Salut, 8.65 ; Gruyère et Comte, 8.95. — Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 8 ; Fermes, 7 ; Lapins morts, 8.90 ; Oies, 5.75 ; Poulets Nantais, 11.85 ; de Bresse, 14 ; Poulet de Bretagne, 9. — Poissons : Barbues, 12.50 ; Bars, 15 ; Harengs Français pleins, 1.40 ; vides, 1.40 ; Homards vivants, 16.50 ; Langoustes vivantes, 19.50; Maquereaux français gros, 3 ; petite, 5.50; Merlans brillants, 4 ; ordinaires, 1.75 ; Morues salées, 2.65 ; Raies, 4.25 ; Sardines Bretagne, 15 ; Fraîches, 30 ; Soles, 14.50 ; Huîtres Marennes, 95 ; Portugaises, 24 ; Moulee Isigny, 0.90.

HERNIE

AFFECTIONS de l'ABDOMEN

Actuellement

à l'occasion de l'ouverture de leur

Cinquantième Succursale

les Etablissements CLAVERIE

la Grande Maison française, vous offrent

des REMISES de 5 à 15%

sur tous leurs articles

(Bandages, Ceintures abdominales, Bas à Varices, Appareils orthopédiques, etc.)

Ne manques pas d'en profiter !

CLAVERIE

234, Faubourg St-Martin, PARIS

SUCCURSALES :

LILLE, 63, rue Nationale.
DOUAI, 36, rue de Bellain.
DUNKERQUE, 46, rue Alexandre III.
VALENCIENNES, 26, rue St-Géry.
ARRAS, 29, rue Saint-Aubart.
BOULOGNE-sur-MER, 6, rue Thiers.
CALAIS, 33, rue Royale.

Un éminent Spécialiste-Collaborateur recevra également de 9 h. à 4 h., à :
Hazebrouck, lundi 13 janvier, Hôtel du Nord.
Lens, mardi 14, Hôtel de la Paix (f. Gars)
Maubeuge, mercredi 15, Hôtel de la Poste (53, rue de France).
Caudry, jeudi 16, Hôtel de l'Europe.
Le Quesnoy, vendredi 17, H. Grand Paris
St-Omer, samedi 18, Hôtel du Commerce.
Cambrai, dimanche 19, Hôtel Continental (face la Gare).

Un éminent Spécialiste-Collaborateur recevra également de 9 h. à 4 h., à :
St-Quentin, dimanche 19 janvier, Hôtel Moderne et du Commerce (en face du Palais de Justice).
Hirson, lundi 20, Hôtel de la Gare.
Guise, mardi 21, Hôtel de la Couronne.
Doullens, jeudi 30, Hôt. des 4 Fils Aymon.

6006

A PARIS, 8. — **Céréales.** — Blés : Tendance ferme ; cote officielle, 78 ; courant, 81.50-81.75 ; proch., 84 payé ; mars, 86.25-86.50 payés ; 3 fév., 86.50-86.75 payés ; 3 mars, 89.25-89.50 payés ; 3 avril, 91.50-92 ; 3 mai, 93.50 pays. — Farines, Maïs, Seigles, Orges : Inchangés. — Avoines : Ferme, cote officielle, 53 ; courant, 57 payé ; proch., 58.50-58.75 payés ; mars, 60.25 payé ; 3 fév., 60 achet. ; 3 mars, 62-62.50 payés ; 3 avril, 63.25 achet. ; 3 mai, 64.50 payé.

Sucres. — Tendance calme ; courant, 168.50-169 payés ; proch., 170.50-171 payés ; mars, 172 payé ; 3 fév., 172-172.50; 3 mars, 173.50 payé ; 3 avril, 175 payé ; cote officielle, 189.

A PARIS, 8. — **Marché des Innocents.** — **Pommes de terre :** La demande a présenté un peu plus d'activité, de ce fait, les vendeurs tenaient plus fermement leurs prix. On cote approximativement aux 100 kilos départ : Royale d'Orléans, 65 ; Parisienne du Loiret, 50 ; Hénaut Loiret, 80 ; Juli, 60 ; Maystte, 50 ; Saucisse Rouge Bretagne grosse trée, 52-54 ; Toute Venante, 40-42 ; Saucisse du Loiret, 36 ; Maine-et-Loire, 36 ; Poitou, 37 ; Flouck Bretagne, 35 ; Beauvais de la Sarthe, 25 ; Mayenne, 24 ; Esterling du Nord, 41-42 ; Loiret, 40-42 ; Royal Kidney Marne, 32 ; Loiret, 30 ; Etoile du Nord Loiret, 24 ; Early Sarthe, 36 ; Touraine, 42 ; Ronds jaune Bretagne, 24 ; Sarthe, 23 ; Loiret, 23 ; Hollande Bretonne, 43 ; Rose de la Marne, 55-56 ; Ardennes ou Meuse, 55-56 ; Loir-et-Cher, 40 ; Loiret, 40 ; Côtes-du-Nord 65-70 ; Morbihan 65.

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE, 8. — **Cotons.** — Tendance soutenue. Ventes : 1.250 sacs : Janvier, 110.50 ; fév., 110.50 ; mars, 118.50 ; avril, 114.25 ; mai, 116.75 ; juin, 117.75 ; juillet, 120.25 ; août, 121 ; septembre, 123 ; octobre 123.50 ; novembre, 126.25 ; décembre 125.50

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Valenciennes, 8. — Beurre, 18 à 19 fr. le k. ; œufs, 0.65 à 0.70 p. ; fromage blanc, 1.50 à 2 fr. le k. ; marolles, 6 à 8 fr. p. ; camemberts 2 à 2.25 p. ; pommes de terre, 0.45 à 0.60 le k. ; oignons, 0.90 à 1 fr. le k. ; ails, 7 à 8 fr. le k. ; carottes, 0.50 à 0.75 le k. ; poireaux, 1.25 à 1.80 la b. de 12 ; épinards, 2 à 3 fr. le k. ; céleri, 1 à 1.50 le gros pied ; choux-fleurs, 3 à 4 fr. p. ; laitues, 1 à 1.25 p. ; chicorée de Bruxelles, 1.50 à 2.25 le k. ; jambons, 26 à 32 fr. le k. ; lard, 7 à 13 fr. le k. ; tripes, 5 à 5.50 le k. ; pigeons, 9 à 10 fr. la c. ; poulets vivants, 15 à 20 fr. p. ; morts, 14 à 15 fr. le k. ; poules vivantes, 15 à 18 fr. p. ; mortes, 11 fr. le k. ; canards vivants, 12 à 15 fr. p. ; morts, 11 à 12 fr. le k. ; lapins vivants, 17 à 25 fr. p. ; morts, 10 à 11 fr. le k. ; viande chevaline : contrefilet, 14 à 15 fr. le k. ; bifteac, 12 à 14 fr. le k. ; côte, pot-au-feu et jarret, 3 à 4 fr le kilo.

A Wormhoudt, 8. — 104 blocs de beurre pesant 1.670 kilos de 16.50 à 17.50 le k. ; 150 kilos en pièces de 18 à 17 fr. le k. ; 4.000 œufs, de 17 à 19 fr. le quarteron ; 20 poules, de 25 à 28 fr. la c. ; 60 poules de 28 à 34 fr. la c. ; 20 lapins, de 12 à 16 fr. p.

A Dunkerque, 8. — Beurre, 9.50 à 10 fr. la livre ; œufs frais, 12 fr. ; œufs frais blancs 10 fr. les 13 ; poules, 4.50 à 5 fr. ; poulets, 5.50 à 6 fr. ; lapins, 4.50 à 5 fr. la livre ; canetons, de 13 à 20 fr. ; pigeons, de 5 à 6 fr. p. ; lapins de garenne, de 8 à 10 fr. p. ; dindes, de 45 à 70 fr. ; oies, de 30 à 40 fr. ; pommes de terre, 0.50 le k. ; oignons, 0.60 ; carottes, 0.50 ; navets, 0.75 le k. ; poireaux, de 0.60 à 1 fr. la b. ; choux, 0.50 ; choux-fleurs, 2 à 3 fr.

A Frévant, 7. — Beurre, 5.50 à 7.50 la livre ; œufs, 13 à 15 fr. le quarteron ; poulets, 14 à 35 fr. la c. ; poules, 23 à 32 fr. la c. ; canards, 12 à 18 fr. p. ; oies, 26 à 32 fr p. ; dindes 30 à 40 fr. p. ; pigeons, 7 fr. la c. ; lapins, 7 à 20 fr. p. ; pommes de terre, 20 à 35 fr. les 100 kilos ; blé, 70 fr. ; seigle, 50-54 fr. ; avoine, 48 fr. ; escourgeon, 50-52 ; maï, 75 fr.

A Hesdin, 8. — Beurre, 6 à 7.50 la livre; œufs, 14 à 15 fr. le quarteron ; pommes de terre 40 à 45 fr. les 100 kilos ; poules vivantes, 20 à 30 fr. la c. ; poulets, 22 à 35 fr. ; pigeons, 7 à 8 fr. la c. ; canards, 9 à 10 fr. p ; de barbarie, 14 à 18 fr. ; dindes, 30 à 50 fr. p. ; lapins, 12 à 22 fr. p. ; lapins de garenne, 8 à 10 fr. p.

Vaches pleines, 1.700 à 2.000 fr. ; génisses pletnes, 1.300 à 1.500 fr. ; génisses vides, 600 à 750 fr. ; vaches grasses, 2 à 2.75 le kilo, veau d'un an, 500 fr. : baisse sensible sur vaches laitières ; porcs gras, 4 à 4.25 le k. ; coureurs, 100 à 225 fr. ; porcs blancs, 25 à 60 fr. ; bons chevaux 3 à 5 ans 4.000 à 5.000 ; chevaux d'âge et de boucherie, 500 à 1.000 fr. ; poulains laitrons, 800 à 1.200 fr. ; 18 mois, 1.400 à 2.500 fr. ; blé, 78 fr. les 100 kilos ; avoine, 46 à 48 fr. ; mais, 70 à 72 fr. (les 55 kilos).

A Auchel, 7. — Beurre, 8 à 9.50 la livre ; œufs, 18 à 22 fr. la quarteron ; poules, 25 à 30 fr. la c. ; lapins, 15 à 20 fr. p. ; pigeons, 7 à 10 fr. la c. ; canards, 20 à 25 fr. la c. ; dindes, 28 à 35 fr. p. ; dindons, 30 à 35 fr. p. ; pommes de terre, 0.50 le k. ; poireaux, 1 fr. la b.

Sportsmen lisez les lundi, samedi

les sports du nord

le plus fort tirage des régionaux sportifs. — Le numéro 25 cent.

BOURSE DE LILLE DU 8 JANVIER 1936

VALEURS	C. préc.	C. du J.
CHARBONNAGES		
Albi	486 ..	488 ..
» Part	400 ..	398 ..
Anicha	1500 ..	1495 ..
Anzin	895 ..	890 ..
Béthune	5075 ..	5075 ..
» 10e	496 ..	492 ..
Blanzy	636 ..	637 ..
Bruay	1724 ..	1702 ..
» 10e	173 ..	169 50
Carvin	1416 ..	1416 ..
Clarence	263 50	263 ..
Com. Fourci	230 ..	232 ..
Courrières	254 50	235 ..
Crespin	38 ..	.. ..
Dourges	842 ..	838 ..
Escarpelle	2210 ..	2205 ..
Frankenholz	51 ..	.. ..
Gouy-Servin	30 ..	.. ..
Lens	346 50	345 ..
Liévin	164 ..	161 ..
» C. 20 sc	4550 ..	4530 ..
Ligny-lez-Air	40 ..	.. ..
» Part	40 ..	.. ..
Marles 70e	454 ..	449 ..
Nord d'Alais	169 ..	.. ..
Ostricourt	1040 ..	1039 ..
Thiennelles	105 50	105 ..
Vicoigne	552 ..	543 ..
METALLURGIE		
Bl. Misser	42 ..	43 ..
Ac. Longwy	214 ..	208 ..
Ac. Nord	275 ..	275 ..
Sam. et Mse	351 ..	351 ..
Etabl. Arbel	304 ..	302 ..
Chant. Fr.	149 ..	149 ..
At. C. N Fr	455 ..	450 ..
B St-Vaast	152 ..	147 ..

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Constr. Méc.	168 ..	168 ..
Delat-Frouar	99 ..	.. ..
Den. Anzin	880 ..	880 ..
Escaut Capl.	309 ..	309 ..
Fives-Lille	770 ..	757 ..
Mar. et Hom	315 ..	311 ..
Nord et Est.	408 ..	406 ..
Mat. Fr-Bel.	1643 ..	1613 ..
Jeumont	379 ..	379 ..
» Part	738 ..	738 ..
Lour. et Rec.	1080 ..	1070 ..
Peugeot	514 ..	.. ..
Rys-Catteau	.. ..	.. ..
St-Am. (F.-L.	1630 ..	.. ..
Sen. Maub.	462 50	465 ..
PETROLES		
Fr.-Polon	280 ..	.. ..
Grabownika	20 ..	.. ..
» Part	90 ..	.. ..
Lille-Bonnie	190 ..	.. ..
» prior.	400 ..	395 ..
Pechelbronn	280 ..	.. ..
Raf Pet Nd	43 ..	.. ..
Sitra Plana	81 ..	84 50
» Part	50 ..	.. ..
INDUSTRIES TEXTILES		
Etabl. Agach	219 ..	224 ..
Cot. St-Quen	43 ..	.. ..
Crentochorl.	179 ..	177 ..
Fil Filt Fr.	368 ..	.. ..
Industr. Tex	800 ..	800 ..
» jouis.	382 ..	.. ..
Le Blan	245 ..	245 ..
Lyon sole sr	96 ..	96 ..
Saint Frères	67 ..	72 ..
Tiberghien	240 ..	240 ..

VALEURS	C. préc.	C. du J.
DIVERSES		
Créd.Nd.ex.c	390 ..	390 ..
Sofinest	85 ..	.. ..
Un d. Mines	180 ..	.. ..
Elect L.-R.-T.	175 ..	.. ..
Art. F. et L.	240 ..	241 ..
Béthunoise	505 ..	505 ..
El. et G. Nd.	421 ..	414 ..
El. Nd-Ouest	770 ..	787 ..
En. El. N F	480 ..	450 ..
Herpin-Coup	510 ..	.. ..
Rilly-Mon. A	390 ..	382 ..
Rilly-Mon. P	2200 ..	3000 ..
Ctm. Boulon	52 ..	.. ..
O. C. H. d. P	150 ..	152 ..
C. Franç. (n	1251 ..	1251 ..
Mat. C. Lots	117 ..	113 ..
Pelliet-Chaus	214 ..	206 ..
Tuil. Beauv.	354 ..	.. ..
Engr. Auby	105 ..	105 ..
Gl. Verr. sp.	3630 ..	3630 ..
Kal. Ste-Th.	600 ..	588 ..
Kuhlmann	579 ..	571 ..
Bla. Cominer	.. ..	.. ..
Saint-Gobain	1688 ..	1687 ..
U. Libercour	163 ..	162 ..
Gl. An. anc.	680 ..	.. ..
Asturienne	.. ..	75 ..
La Lucette	190 ..	175 ..
Mokt el Had	3320 ..	3300 ..
Tekkah	580 ..	575 ..
Zinc Silésie	86 ..	86 ..
Béth. d'Alm	291 ..	291 ..
Bras. C.N.F.	290 ..	280 ..
Motte-Cord.	602 ..	.. ..
Falc. St-Am	708 ..	.. ..
Payrissac	63 ..	67 ..

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921 6 %, 493; 1922 7 %, 485 1926 7 % Janvier-Juillet) 513; 1926 7 % (Mars-Septembre), 502; 1927 7 %, 503; 1931 4 % (remb. à 1.000), 727 1931 4 % (bon 1.000) 1635 1941 4 % (bon 500), 410 1934 5.50 %, 865. — Département du Pas-de-Calais 1926 7 %, 540 1927 7 % 510 — Roubaix 1931 4.50 % 720 Crédit National 1919 5 % 520 1921 6 %, 515; 1922 6 %, 507, 1923 6 % Février-août), 520; 1923 6 % (Avril-Octobre, 515, 1924 5 %, 525; 1934 5 % 900. Denain et Anzin 1927 5 %, 955. — Eglises dévastées (Group de reconst) 1928 5 % 885 1931 4 %, 760 — Grosse Métallurgie 1931 4 %, 770. — Houillères du Nord et du P.-de-C 1927 6 %, 505; Janvier 1932 4 %, 750, Mars 1931 4 %, 700; Juin 1931 4 %, 765 — Lievin 1926 7 %, 496 — Union Financière du Nord et de l'Est 5.50 %, 820. — Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing 5 %, 802. — Artésienne de Force et Lumière 1929 5 %, 792; 1931 5 %, 768. — Continentale du Gaz 1931 5 %, 992. — Energie électrique du Nord de la France 4.50 %, 365 — Gaz et Electricité (Cie Gle de) 5.50 %, 700 — Interbrabant 4.50 %, 727 — Blanche St-Vaast 1929 5.50 %, 610; 1924 5 %, 595. — Fives-Lille 4 %, 490. — Forges et Aciéries du Nord et de l'Est 1908 4 %, 460. — Agache fils 6 %, 450. Colonnière de Fives 4.50 %, 525 Frémaux (Filatures) 5 %, 533. — Société de Filatures (Anc. Ets Desurmont et fils), 496. — Chicorées supérieures (Société Industr.) 5 %, 960. — Eternit 5 %, 930. — Finalens 5 %, 711. — Industrielle et Agricole de la Somme 6.50 %, 349.50; Produits chimi